

Souscrivez à nos réalisations coopératives

Il est normal qu'en cette fin d'année, comme d'habitude, nous nous appliquions, à la lumière du passé, à tracer les essentielles lignes d'action pour le proche avenir.

Il y a deux tendances qui se partagent, heureusement dirais-je, nos soucis coopératifs :

1° *La diffusion et la vente de notre matériel et de nos éditions.* — Nous donnons le n° 1 à ce point parce que, depuis quelques années, nous assistions à une sorte de démission croissante de l'idée coopérative. Nous disions volontiers que, depuis la Loi Barangé, les instituteurs ne paient plus eux-mêmes leur matériel, qu'ils le commandent par l'intermédiaire de la mairie ou du libraire, que de ce fait la CEL apparaît comme une simple maison de commerce, et qu'on a ainsi tendance à se désintéresser de son destin organique.

Cette position, plus commerciale que coopérative, était renforcée, d'ailleurs, par l'accession normale de notre mouvement à une phase nouvelle de son développement et de son évolution. Nos techniques cessaient d'être des « expériences » ou, plutôt, elles étaient des expériences qui ont réussi, qu'on reproduit désormais à de multiples exemplaires pour les transformer en « techniques de vie » intégrées totalement aux processus scolaires.

Les Techniques Freinet de l'Ecole Moderne sont désormais un aspect — progressiste — de notre pédagogie. Et nous continuons notre effort pour parvenir un jour prochain à ce résultat : que les instituteurs, placés devant deux techniques de travail : la technique Moderne, et la technique traditionnelle, choisissent désormais la première parce que plus vivante, plus facile, et plus efficiente.

C'est en fonction de ce but :

— que nous avons modifié, et que nous modifierons encore, pour le rendre plus pratique et mieux à la portée de la

masse des éducateurs, notre revue de masse « *L'Éducateur technologique* », pour lequel nous amorçons une campagne de large diffusion ;

- que nous continuons, et que nous nous appliquons à étendre à la masse du personnel, notre publication *Bibliothèque de Travail* qui apporte, dans toutes les classes, des possibilités nouvelles de travail vivant.

Nous allons sortir dans quelques jours notre *Répertoire BT* qui en dira l'immense richesse et qui permettra aux usagers de trouver instantanément des renseignements et des informations simples sur deux ou trois mille sujets du domaine scolaire.

Ce répertoire sera envoyé à tous les abonnés BT. Nous demanderons ensuite à nos adhérents de le diffuser très largement. Nous les prions alors de nous donner, dans chaque département, des adresses valables pour envoi d'un spécimen BT et d'un répertoire. Nous signalerons également, sur les pages d'annonces de ce répertoire, celles de nos réalisations qui sont désormais utilisables bénévolement dans toutes les classes :

- Le Fichier Scolaire Coopératif, qui sera présenté sous une autre forme plus pratique ;
- Les Fichiers auto-correctifs — qui vont s'enrichir d'un nouveau fichier : celui des nombres ;
- Les *Boîtes de travail* : scientifiques ou historiques ;
- Les Disques et films ;
- et des nouveautés :
 - a) le *cours d'histoire* de l'École Moderne, avec livrets pour les élèves ;
 - b) les livrets de lecture pour CP et CE, qui constitueront désormais la Bibliothèque de l'École Moderne ;
 - c) les livrets d'éducation artistique, dont nous reparlerons.

Tout ce matériel, tous ces outils sont prêts ; leur usage en est pour ainsi dire codifié. Toutes les classes, modernisées ou non, peuvent désormais en bénéficier.

Il suffit dès lors, par une diffusion large et intelligente, d'enfoncer de plus en plus largement ce coin d'École Moderne dans l'appareil traditionnel.

Nous sommes à pied d'œuvre. Nous avons suffisamment d'ouvriers compétents et dévoués pour y parvenir. Mais il nous faut, pour cela, dès maintenant, mobiliser toutes les bonnes volontés. Nous allons nous y employer.

L'*Exposition internationale du Journal scolaire*, qui sera inaugurée au Musée Pédagogique, le 13 juin prochain, et qui pourra, pendant les vacances, être longuement visitée, nous offre des possibilités exceptionnelles dont nous devons profiter.

Le Congrès de Paris, à Pâques 1958, que nos camarades préparent activement, marquera comme la synthèse de nos efforts dans ce sens.

2° *La fonction plus spécifiquement coopérative.* — Elle était en train de s'atrophier. Nous avons failli la perdre totalement avec l'expérience Rossignol. Le danger que nous avons couru, en la circonstance, semble avoir réveillé les soucis coopératifs de nos adhérents. Ils se sont rendu compte que, même s'il se comporte régulièrement, un commerçant agit forcément en commerçant, qu'il ne produit et diffuse que ce qui se vend, que donc les nouveautés et les productions d'avant-garde ne trouvent guère de crédit, et que les chercheurs, les expérimentateurs, les inventeurs ne sauraient trouver auprès d'eux l'appui dont ils ont besoin.

Du coup, tous nos camarades se sont mis à regretter la CEL qu'ils mésestimaient, et tous ont été soulagés quand les circonstances, pourtant dramatiques, nous ont redonné notre vraie figure.

Notre Congrès a été tout particulièrement marqué par ce renouveau coopératif. Les camarades nous ont dit :

- A la Commission film fixe, on a projeté des bandes ou des vues que nous voudrions bien posséder coopérativement. Ne pourrions-nous pas, en nous entendant entre nous, les éditer même si les autres n'en veulent pas ?
- Nous voudrions bien qu'on reprenne l'édition des fiches. Même si elles ne se vendent pas, ne pourrions-nous pas nous réunir suffisamment nombreux pour les éditer pour nous ?
- Les BTT de textes d'auteurs nous intéressent et nous aident. Nous pourrions bien en continuer l'édition ?
 - Nous avons besoin, pour nos cours CP et CE, de livrets spéciaux dont nous avons établi les prototypes. Ne pourrions-nous nous entendre entre nous pour les produire ?

Oui, vous pouvez, et vous devez entreprendre, « entre vous », ces réalisations. C'est même cela la coopération. Ce qu'un seul, ce que dix ne peuvent pas faire, 100, 500 ou mille le réaliseront dans d'excellentes conditions. Mais cette coopération suppose que, lorsque les projets ont été arrêtés, les dépenses chiffrées pour un nombre de souscripteurs donné, ceux-ci fournissent d'avance l'argent de l'entreprise. Il nous sera possible, alors, de vous fournir un devis sans bénéfice commercial, au prix de revient strict sans considération de crédits, d'intérêts d'argent, d'escompte ou d'aléas de fabrication.

Nous aurons donc dès maintenant, à côté du rayon pour ainsi dire commercial de la CEL, pour lequel nous demandons ci-dessus commandes, abonnements et diffusion, un rayon

strictement coopératif pour lequel nous vous demandons un versement d'avance d'une provision.

Le versement de cette provision ne signifie pas que vous souscrivez d'avance à toutes les réalisations de la Coopérative, mais seulement à celles qui vous intéressent et auxquelles vous désirez participer.

Pratiquement donc, voici comment nous procéderons.

Si vous devez participer à ces entreprises coopératives :

- 1° Vous versez au C/C 115-03 de la CEL une provision de 3.000 fr., en indiquant : *Réalisations coopératives*.
- 2° Si, comme certains de nos adhérents le demandent, vous désirez recevoir à parution toutes les nouveautés de la CEL, indiquez : Désire recevoir toutes les nouveautés.
- 3° Quand des groupes, commissions ou équipes de l'ICEM auront mis au point une création, nous en étudierons la réalisation technique en indiquant le prix de revient.

A ce moment-là, vous envoyez une carte indiquant que vous souscrivez à cette réalisation. Le montant en sera prélevé sur votre compte. Si ce compte n'est pas suffisamment garni, nous vous en aviserons.

Au cas où le nombre des souscripteurs serait insuffisant pour une édition acceptable, vous en serez informés dès que possible.

Nous éditerons ainsi désormais en coopérative :

- 1^{er} *Projet* : Edition de 200 fiches cartonnées du FSC, réalisées par les Commissions compétentes.
- 2^e *Projet* : Vues fixes en Kodakrome établies par les Commissions. — Première série de 100 vues.
- 3^e *Projet* : Complexes audio-visuels (films fixes sonores avec disques microsillons), 5 complexes.
- 4^e *Projet* : Livrets *Bibliothèque Enfantine* pour débutants.
- 5^e *Projet* : Cours d'histoire de l'Ecole Moderne.
- 6^e *Projet* : Livrets d'éducation artistique.

Nous donnerons d'autres projets, avec leurs caractéristiques, au fur et à mesure de la mise au point. Mais les fonds que vous avez souscrits ne seront utilisés que sur votre commande expresse. Ainsi, il n'y aura pas de désillusion, ni d'un côté, ni de l'autre.

Il nous faudrait, ainsi, 2.000 souscripteurs coopératifs. Alors l'édition pourrait être accélérée.

Souscrivez ! Vous n'aurez aucune surprise. Vous ne recevrez que ce que vous désirez recevoir, et la CEL elle-même n'aura, de ce fait, aucune surcharge. Elle pourra sur ces bases, réaliser absolument tout ce qui est souhaité activement par ses adhérents.

Sous cette forme, le développement de votre Coopérative est infini, et nous continuons, dans l'élan et le coude-à-coude, cette fraternité morale et intellectuelle qui est la marque la plus précieuse de notre mouvement.

Un mot rapide pour informer nos adhérents sur l'affaire Rossignol, notamment pour ce qui concerne les BT.

Etant donné que, malgré le dépôt du bilan, l'avoir de la firme Rossignol est exactement le double du passif, et que cet actif comporte notamment 275 millions de mémoires qui sont récupérables intégralement, dans un délai plus ou moins long, nous devons les uns et les autres être remboursés, ce qui est, malgré tout, un apaisement et une garantie.

Les abonnements BT non servis par Rossignol seront certainement remboursés, sans que nous puissions dire à quelle date.

Une action rigoureuse va être entreprise pour que justice soit rendue à tous les abonnés lésés par les comportements de Rossignol.

En attendant, il faut que, pour parer le coup qui nous a été porté, vous soyez nombreux à répondre à notre appel, à intéresser personnalités et organisations à la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons, à souscrire et à faire souscrire à nos réalisations coopératives.

Vous êtes la masse. A vous de décider !

C. FREINET.